

# EXAMEN AU CAS PAR CAS – DOCUMENT D'URBANISME ÉLABORATION ET PROCEDURES D'ÉVOLUTION

Ce formulaire a été conçu pour vous aider dans la transmission des informations nécessaires à l'examen au cas par cas de votre projet de document d'urbanisme telles que mentionnées à l'article R104-30 du code de l'urbanisme. Il peut être utilisé pour l'ensemble des procédures concernées par l'examen au cas par cas : élaboration, révision, modification ou déclaration de projet. Les réponses à apporter doivent être adaptées en fonction de la nature de votre projet, à partir des connaissances dont vous disposez.

En application de l'article R122-18 II du code de l'environnement, ces informations sont mises en ligne sur notre site internet.

**Ce formulaire doit être accompagné de tous les documents justificatifs permettant à l'autorité environnementale de comprendre votre projet, de connaître son environnement humain et naturel et d'évaluer les enjeux environnementaux (projet de règlement et de zonage, projet d'OAP,...), à transmettre en annexe.**

Les liens Internet sont donnés à titre indicatif

## 1. Intitulé de votre projet et son état d'avancement

| 1.1 Renseignements généraux   |  |
|---|--|
| Quelle procédure souhaitez-vous réaliser ?  | Quelle(s) est (sont) la (les) commune(s) concernée(s) par votre projet ?   |
| Précisez l'intitulé précis de la procédure engagée :<br>– PLU ou carte communale ?<br>– élaboration, révision, modification, mise en compatibilité, etc ? | Mise en compatibilité du PLU de Panissières dans le cadre d'une procédure de DUP pour l'aménagement d'un ilot végétalisé en centre bourg |

| 1.2 En cas d'élaboration ou de révision générale de PLU ou PLUi :            |   |
|--|---|
| Le cas échéant, quelle est la date de débat de votre PADD ?                  | Arrêté municipal en date du 10 novembre 2011 prescrivant l'ouverture de l'enquête publique  |
| De même, connaissez-vous la date prévisionnelle de l'arrêt de votre projet ? | Mise en compatibilité souhaitée à l'occasion de l'arrêté de DUP aménagement ilot Paul Bert automne hiver 2024.<br>Contexte : par ailleurs, en perspective un PLUI en 2028, grâce au travail actuellement engagé avec l'intercommunalité |

## 2. Coordonnées

| 2.1 Identification de la personne publique responsable |  |
|--|--|
| Qui est la personne publique responsable ?             | Alexandre ROCHATTE, préfet de la Loire |

### 2.1 Identification de la personne publique responsable

Coordonnées pour les échanges administratifs : adresse, téléphone, courriel ?

**Préfecture de la Loire**  
**Service de l'action territoriale**  
**Pôle animation territoriale**  
**04 77 48 48 36/59**  
**pref-enquetes-publiques@loire.gouv.fr**

**NB : Vous indiquerez également en annexe 1 les coordonnées d'une personne ressource que nous pourrions joindre en cas de questions sur votre dossier. Ces coordonnées ne sont pas diffusées sur notre site internet.**

## 3. Caractéristiques générales de votre projet

### 3.1 Votre territoire est-il actuellement couvert par un SCoT ?

|     |     |  |
|-----|-----|--|
| Oui | Non | Si oui, indiquez la date d'approbation du document et précisez si une procédure de révision du SCoT est en cours<br>Si non, indiquez si un projet de SCoT est en cours |
|     |     | Non ; un projet de SCOT est en cours à l'échelle du SCOT Sud-Loire   |

### 3.2 Votre territoire est-il actuellement couvert par un PLU ou une carte communale ?

|     |     |  |
|-----|-----|--|
| Oui | Non | <p>Si oui, précisez sa date d'approbation et s'il a fait l'objet ou non d'une évaluation environnementale<br/>Si votre projet concerne une révision allégée ou une modification de ce document d'urbanisme, précisez quelle est la nature des évolutions et joignez en annexe les documents actuels (plan de zonage et règlement AVANT et APRES évolution)</p> <p>Le PLU a été approuvé le 26/04/2012 et n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale.</p> <p>Il est attendu une mise en compatibilité du PLU dans le cadre d'une DUP. Les évolutions concernent précisément un emplacement réservé, situé sur un îlot faisant l'objet d'une DUP. L'objectif du projet est de démolir l'ensemble de l'îlot composé de 12 logements vacants et un logement dégradé, temporairement occupé jusqu'à ce jour. Suite à la démolition, un îlot de fraîcheur en cœur de ville remplacera cet îlot. Des terrasses pour les commerces seront créées, un théâtre urbain apportera un lieu de convivialité dans le cœur de ville ; l'îlot de fraîcheur offrira une meilleure qualité de vie aux habitants et habitations, des places de stationnement sont attendues le cadre de cet aménagement. Pour assurer une cohérence des mobilités, des places de stationnement seraient créées sur l'emplacement identifié au PLU comme emplacement R2 destiné à des équipements publics. L'objet de la présente est d'assurer une évolution du document d'urbanisme pour confirmer la création des places de stationnement.</p> |
|     |     | <p>Figure 18 : Extrait du plan de zonage du PLU</p>  |

### 3.3 Quelles sont les caractéristiques générales de votre territoire ?

|  |   |
|--|---|
| Au dernier recensement général, quel est le nombre d'habitants (données INSEE) ?                               | 2 883 en 2020 d'après les données de l'INSEE      |
| Quelle est la superficie de votre ou de vos communes ?   | 27 km <sup>2</sup>                                |
| Dans le cadre d'une procédure d'évolution, quelle est la superficie du territoire concernée par votre projet ? | 1300 m <sup>2</sup>                               |
| Si le territoire dispose déjà d'un document  | indiquez les données en surface ou en pourcentage |

### 3.3 Quelles sont les caractéristiques générales de votre territoire ?

d'urbanisme, indiquez la répartition actuelle des zones urbaines, à urbaniser et non urbanisées en distinguant, pour les POS et PLU, les zones agricoles et naturelles.

**Annexe à joindre** : document graphique du plan en vigueur ou du projet

La référence disponible est le PADD validé en 2012, dont l'étude est engagée en 2010.

Cette dernière met en exergue :

-Les espaces agricoles couvrent environ 60% du territoire de la commune, dont 1460 ha classés en zone A et 175 ha en zone N.

-Les zones urbaines représentent 5,47% du territoire soit 146,08 ha.

-Les zones à urbaniser représentent 15,5 ha, soit moins de 0,58% du territoire.

### 3.4 Quelles sont les grandes orientations d'aménagement de votre document d'urbanisme ?

**Annexe à joindre** : pour une élaboration ou une révision générale de PLU communal ou intercommunal, joindre votre projet de PADD débattu par le conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI (établissement public de coopération intercommunale) ; pour les autres procédures d'évolution, joindre les documents du PLU approuvé (PADD, zonage, règlement...)

Les orientations du PADD sont :

#### Conforter le rôle de pôle relais de la commune

- Maintenir et développer la structure commerciale et de services
- Optimiser l'usage des équipements existants
- Diversifier les formes d'habitat en direction des jeunes ménages et personnes âgées et accompagner le développement résidentiel

#### Valoriser Panissières comme territoire charnière entre Forez et Lyonnais, dans la perspective de la réalisation de l'A89

- Conforter l'attractivité économique pour les PME/PMI et activités artisanales en développant le Roule comme parc d'activités valorisé et en favorisant la réadaptation des locaux c'activités existants
- Développer les activités de tourisme et d'agro tourisme

#### Préserver les dynamismes agricoles et mettre en valeur le patrimoine bâti et non bâti

- Maintenir l'activité agricole et préserver les espaces agricoles et naturels comme ressources et facteur d'identité
- Préserver la cohérence de l'urbanisation et l'harmonie du bourg

### 3.5 Quels sont les objectifs de votre projet ? Dans quel contexte s'inscrit-il ?

**Annexe à joindre** : délibération engageant la procédure

### 3.5 Quels sont les objectifs de votre projet ? Dans quel contexte s'inscrit-il ?

#### Par exemple :

- de manière générale (élaboration/révision) : perspectives de développement démographique, économique, touristique, d'équipements publics ou autre selon la nature de votre projet
- de manière plus ciblée (élaboration/révision et procédure d'évolution ponctuelle) : ouverture et/ou fermeture à l'urbanisation de certains secteurs, réduction d'une zone agricole, d'une zone naturelle, d'un espace boisé classé ou autre, création d'une UTN, autre (précisez notamment l'objectif de la déclaration de projet ou de la modification) ?

Dans le cadre de Petite Ville de Demain la commune de Panissières s'inscrit au cœur d'une opération de revitalisation du territoire. Dans ce cadre la commune souhaite conduire une opération de renouvellement urbain importante pour la commune. L'îlot concerné est l'îlot Paul Bert, il est délimité par les rues Etienne Dolet, Paul Bert, Victor Hugo et de la République. Il est constitué par 13 unités foncières toutes bâties. La superficie de l'îlot est de 522 m<sup>2</sup>. Ses dimensions : 33 m de longueur, et une largeur qui varie de 10 à 22m. Il est complètement bâti, à l'exception de deux micro-espaces situés en cœur d'îlot de 6 et 12m<sup>2</sup>. La superficie moyenne par bâtie est très faible 41m<sup>2</sup> environ par unité foncière. Les objectifs du projet sont les suivants :

- Zones de circulation : les rues Etienne Dolet et Paul Bert deviennent piétonnes avec une desserte exceptionnelle à vérifier pour les services de secours/déménagement.
- Stationnement : création de 5 places sur la partie nord du tènement
- Terrasses commerçantes : envisager 1 terrasse les commerces limitrophes tout en créant en plus un espace public (avec mobilier urbain) pour usage libre (repos, repas...)
- L'îlot de fraîcheur : végétalisation du site et création d'un amphithéâtre à créer pour événement public, et espace de détente et de rencontres
- Habitat : améliorer l'attractivité de l'habitat ancien dans le centre-ville à travers une opération plan façade et redonner de la luminosité aux habitations avoisinant l'îlot
- Objectifs écologiques : infiltration des eaux de pluie, plantation d'arbres et autres types de végétaux pour un meilleur confort thermique.

La commune est accompagnée par l'EPF EPORA pour mener à bien une opération de recyclage foncier. La collectivité doit engager une procédure de DUP car une habitante de l'îlot ne souhaite pas céder son bien, pourtant en état de dégradation. Afin de conduire au mieux la DUP, nous devons mettre en compatibilité le PLU pour modifier l'emplacement réservé identifier sur le secteur projet. Aujourd'hui l'emplacement réservé signale l'implantation d'un équipement public, alors que cet emplacement a vocation demain à accueillir des places de stationnements.

### 3.6 Votre projet concerne-t-il la création d'une Unité touristique nouvelle (UTN) ?

|     |   |  |
|-----|---|--|
| Oui | <input checked="" type="checkbox"/> Non x | <i>Si oui, précisez les caractéristiques de cette UTN en application de l'article R122-8 du code de l'urbanisme (description de la nature du projet et de ses dimensions avec, le cas échéant, la surface de plancher créée)</i> |
|     |   | Non  |

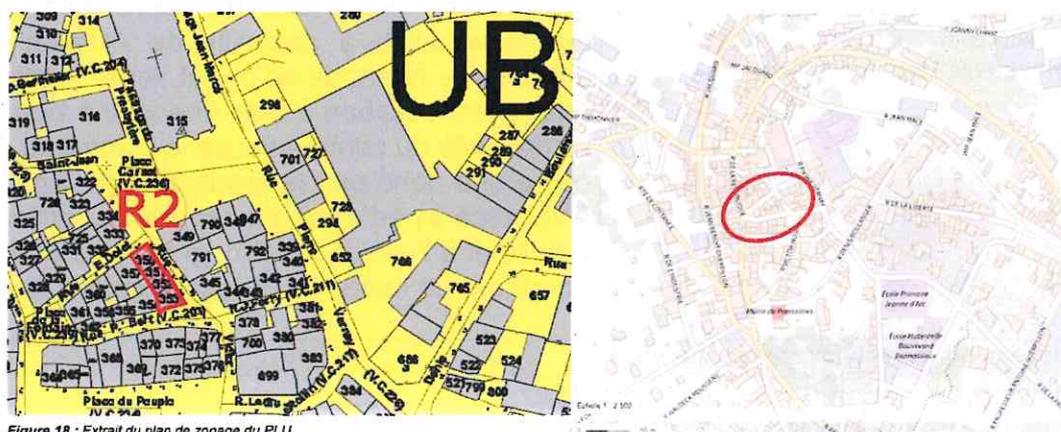
### 3.7 Votre projet est-il en lien avec d'autres procédures ?

|  |                              |                              |                                   |
|--|------------------------------|------------------------------|-----------------------------------|
|  | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non | <i>Le cas échéant, précisez :</i> |
|--|------------------------------|------------------------------|-----------------------------------|

|  |   |   |
|--|---|---|
| Sera-t-il soumis à d'autre(s) type(s) de procédure(s) ou consultation(s) réglementaire(s) :        | X | Par exemple : avis de la Commission départementale de consommation des espaces agricoles, du Comité de massif, dérogation au titre de l'article L122-2 du code de l'urbanisme dans sa version antérieure au 27 mars 2014 pour les procédures concernées.<br><br>Mise en compatibilité à l'occasion d'une procédure de DUP |
| Fera-t-il l'objet d'une enquête publique conjointe avec une (ou plusieurs) autre(s) procédure(s) ? | X | Par exemple : procédure d'AVAP, zonage d'assainissement ou pluvial, etc ?<br><br>Enquêtes d'utilité publique/ parcellaire pour la DUP   |

| 3.8 Quel est le contexte de votre projet ? Est-il concerné par...  |     |     |   |
|--|-----|-----|---|
|  | oui | non | Le cas échéant, précisez  |
| Les dispositions de la loi Montagne ?<br><a href="http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/#v=map43;i=zone_mont.zone_mont;l=fr;z=-734374,6551069,1960844,1399270">http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/#v=map43;i=zone_mont.zone_mont;l=fr;z=-734374,6551069,1960844,1399270</a> | X   |     |   |
| Les dispositions de la loi Littoral concernant les grands lacs (Auvergne Rhône-Alpes) ?<br><a href="http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/Sélection%20du%20zonage%20«%20Loi%20Littoral%20»">http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/Sélection du zonage « Loi Littoral »</a>     |     | X   |   |
| Un (ou plusieurs) schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) ou schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) ?<br><a href="http://www.gesteau.eaufrance.fr/">http://www.gesteau.eaufrance.fr/</a>   | X   |     | Le SDAGE Loire-Bretagne, schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux / SAGE Loire Rhône-Alpes |
| Autres :<br>Appartenance de votre commune à une communauté de communes ou un pays, une agglomération, un parc naturel régional...  | X   |     | La commune fait partie de la Communauté de Communes de Forez-Est  |

**3.9 Dans le cadre d'une procédure d'évolution portant sur un secteur précis (déclaration de projet / modification / révision allégée), précisez le secteur concerné par le projet ?**  
**Annexe(s) à joindre :** Plan de situation permettant de localiser le projet au sein de la commune + plan de situation zoomé sur le secteur projet (ex : plan de zonage) + le règlement associé à cette zone



L'emplacement réservé R2 est concerné par la procédure de mise en compatibilité du PLU dans le cadre d'une DUP

**3.9 Dans le cadre d'une procédure d'évolution portant sur un secteur précis (déclaration de projet / modification / révision allégée), précisez le secteur concerné par le projet ?**

**Annexe(s) à joindre :** Plan de situation permettant de localiser le projet au sein de la commune + plan de situation zoomé sur le secteur projet (ex : plan de zonage) + le règlement associé à cette zone

## 4. Sensibilité environnementale du territoire concerné par la procédure et impacts potentiels du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 4.1 Présentation de votre projet

|  |   |
|--|---|
| <p>À quel type de commune appartenez-vous ?<br/>Sélectionnez dans la liste ci-contre</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Commune de centralité urbaine</li> <li>• Commune péri-urbaine de première couronne</li> <li>• Commune péri-urbaine éloignée</li> <li>• Pôle de vie au sein d'un espace péri-urbain</li> <li>• Pôle rural ou centre-bourg dans un espace rural</li> <li>• Commune rurale</li> <li>• <b>Commune de centralité rurale</b></li> </ul>  |
| <p><b>4.1.1 Si votre projet permet la création de logements, précisez :</b></p>  |   |
| <p>Sur les 10 dernières années, quelle est la tendance démographique actuelle : augmentation de la population, stagnation, baisse du nombre d'habitants ?</p> <p><a href="http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp">http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp</a></p> | <p>La commune sur ces 10 dernières années a connu une légère baisse du nombre d'habitant passant de 2 935 en 2014 à 2 819 en 2024, mais le solde de migratoire est très positif ces dernières années en poste COVID notamment</p>   |
| <p>Combien d'habitants supplémentaires votre projet vous permettra-t-il d'accueillir ? À quelle échéance ? Quels besoins en logements cela créera-t-il ?</p> <p>Précisez : Combien de logements en dents creuses, combien en extension de l'enveloppe urbaine ? Combien de logements seront réhabilités ?</p>  | <p>Préciser ici (ou en annexe) comment les perspectives démographiques se traduisent en besoin de logements sur votre commune</p> <p>Le projet ne va pas permettre d'accueillir de nouveaux habitants, l'idée est plutôt d'offrir une nouvelle qualité de vie aux habitants actuels et futurs. Le projet a vocation à attirer de nouveaux habitants dans le centre-ville et inciter les futurs acquéreurs à réhabiliter l'habitat ancien dans le centre-ville. Néanmoins, pour répondre aux différents besoins en logements, la commune conduit des opérations de recyclages fonciers, qui auront vocation à accueillir de l'habitat à quelques dizaines de mètre de ce projet. Ainsi le projet de l'îlot a également vocation à être une vitrine pour augmenter l'attractivité du centre-ville de la commune. Le projet ne comprend donc pas la production de logements, mais à vocation à participer à la reprise du patrimoine et ainsi participer à l'évolution démographique de la commune, en offrant un cadre de vie agréable aux habitants.</p> |
| <p>Combien de logements vacants avez-vous sur votre (vos) commune(s) ?</p> <p><a href="http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp">http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp</a></p>  | <p>286</p>  |
| <p>Quel taux de rétention foncière votre projet applique-t-il ? Indiquez le détail du calcul.</p>  | <p>Sans objet. Le projet emporte uniquement la création d'espaces verts et aménagements communs</p>   |

| <b>4.1 Présentation de votre projet</b>   |  |
|---|--|
| Quelle est la superficie des zones que vous prévoyez d'ouvrir à l'urbanisation ?  | Aucune zone ne sera ouverte à l'urbanisation, il s'agit de renaturer un site déjà urbanisé |
| Quelle sera la surface moyenne par logement ?   | Pas de production de logements   |
| Par quels moyens prévoyez-vous de maîtriser l'enjeu de consommation d'espace ?<br>Vous pouvez préciser ici (ou en annexe) comment les besoins en logements se traduisent en besoin de foncier sur votre commune et quelles sont les mesures associées de maîtrise de cet enjeu que vous mettez en œuvre   |  |
| <p><i>Précisez, par exemple, le cas échéant et selon l'état d'avancement de votre projet :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. les secteurs potentiellement ouverts à l'urbanisation : dents creuses, centre bourg ou centre urbain dense, extension</li> <li>2. la répartition envisagée entre type de logements : logements individuels, logements semi-collectifs, collectifs</li> <li>3. des actions envisagées pour diminuer la vacance des logements ou réhabiliter le parc existant</li> <li>4. les phasages envisagés : zones U, 1AU ou 2AU et les conditions d'ouverture à l'urbanisation</li> <li>5. les objectifs de densité</li> <li>6. la nature des hébergements ou équipements envisagés dans le cadre d'une UTN</li> </ol> <p>Dans le cadre de la modification souhaitée, aucun secteur ne sera ouvert à l'urbanisation. Le projet soumis concerne strictement l'aménagement d'un îlot de fraîcheur emportant la création de places de stationnement sur un emplacement réservé. Toutefois, ce projet se comprend en regard d'une politique d'aménagement</p> <p>De plus la commune et la communauté de communes de Forez-Est dans le cadre de l'élaboration du PLUI sont vigilantes et prennent en considération les enjeux du ZAN. Ainsi, pour répondre aux besoins en logements, la commune a choisi de transformer de grands espaces actuellement en friches (ancienne friche industrielle, friche de l'EHPAD...) en sites de renouvellement urbain pour accueillir une nouvelle offre de logements. Le projet a plutôt vocation à inciter les habitants et futurs habitants à participer à la réhabilitation du parc ancien dans le centre-ville, en leur offrant un meilleur cadre de vie. Un plan façade et une opération OPAH sont en cours d'élaboration pour accompagner les propriétaires dans cette démarche.</p> |  |
| <b>4.1.2 Si votre projet permet l'implantation d'activités économiques, industrielles ou commerciales, précisez :</b>   |  |
| Le cas échéant, cette zone est-elle identifiée dans le SCoT ?   | / (Non concerné)   |
| Quelle est la surface des zones d'activités prévues ? S'agit-il d'implantation sur de nouvelles zones ou sur des secteurs déjà ouverts à l'urbanisation ?   | /  |
| S'il existe déjà une ou des zones d'activités sur votre territoire : <ul style="list-style-type: none"> <li>• quelle est leur surface actuelle (occupée et disponible) ?</li> <li>• quel est leur taux d'occupation ?</li> </ul>  | /  |
| S'il existe déjà une ou des zones d'activités à l'échelle de l'intercommunalité et du SCoT: <ul style="list-style-type: none"> <li>• quelle est leur surface actuelle (occupée et disponible) ?</li> <li>• quel est leur taux d'occupation ?</li> </ul>   | /  |
| Votre projet permet-il l'ouverture de toute cette surface en une fois ? Si non, prévoit-il un phasage ? Indiquez lequel et comment il s'applique ?  | /  |
| Complétez si nécessaire (ex : projet d'OAP jointe en annexe...)   |  |

| <b>4.2 Espaces agricoles, naturels ou forestiers</b>   |     |     |  |
|--|-----|-----|--|
| Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement, les points suivants ?<br><br>Y compris en dehors du périmètre du projet, | Oui | Non |  |
|  |     |     |  |

| <b>4.2 Espaces agricoles, naturels ou forestiers</b>  |  |   |  |
|---|--|---|--|
| <i>éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>   |  |   | Si oui, quels sont les enjeux identifiés ?   |
| Des espaces agricoles ?   |  | x | Si oui, précisez le type d'agriculture concernée (par exemple : pâturage, maraîchage, verger, céréales, etc.) et indiquez si ces terres font l'objet d'un classement (par exemple SCoT, IGP, AOP, AOC...)<br><br>Si votre (vos) commune(s) a (ont) fait l'objet d'un diagnostic agricole, joignez-le en annexe |
| Des espaces boisés ?  |  | x | Si oui, précisez le type d'espace concerné (forêt domaniale, forêts exploitées, forêt de protection, ... ?)  |
| Dans le cadre d'une procédure d'évolution : Des zones identifiées naturelles, forestière ou agricoles protégées au titre d'un document d'urbanisme existant ? |  | x | Précisez les protections appliquées à ces secteurs (ex : zone A ou N où la constructibilité est encadrée, EBC, mise en œuvre de l'article L151-23 ou de l'article L151-19 du code de l'urbanisme, ...)   |
| Complétez si nécessaire   |  |   |  |

| <b>4.3 Milieux naturels sensibles et biodiversité</b>   |   |     |   |
|---|---|-----|---|
| Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?<br><i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i>   | Oui   | Non | Si oui, le(s)quel(s) ?<br><br>Et quels sont les enjeux identifiés ?   |
|   | Une zone Natura 2000 (ZPS, ZSC, SIC) à proximité ?<br><a href="http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map">http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</a> |     | x   |
| Un parc naturel national ou régional ?  |   | x   |   |
| Une réserve naturelle nationale ?   |   | x   |   |
| Un espace naturel sensible ?  |   | x   |   |
| Une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) type I ou II ?<br><a href="http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map">http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</a>  |   | x   |   |
| Un arrêté préfectoral de protection de biotope ?<br><a href="http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map">http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</a>   |   | x   |   |
| Une ou des zones humides ayant fait l'objet d'une délimitation (inventaire départemental, communal, convention RAMSAR ...) soit par inventaire soit par expertise pédologique ?   |   | x   | Dans le cadre de la révision du contrat territorial « Bertrand, Revoute, Loise Toranche », le Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien de la Loise et la Toranche (SMAELT) a conduit un diagnostic fin 2023 sur la commune aux fins d'un inventaire des zones humides (en attente du porté à connaissance et des réunions publiques) |
| Un ou des cours d'eau identifiés en liste 1 ou 2 au titre de l'article L214-17 du code de l'environnement ?<br><a href="https://www.eaurmc.fr/">https://www.eaurmc.fr/</a><br><a href="https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home.html">https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home.html</a> |   | x   |   |

#### 4.3 Milieux naturels sensibles et biodiversité

|   |     |     |   |
|---|-----|-----|---|
| Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?<br><i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i> | Oui | Non | Si oui, le(s)quel(s) ?<br><br>Et quels sont les enjeux identifiés ? |
| <a href="http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/index.html">http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/index.html</a>   |     |     |   |
| Complétez si nécessaire   |     |     |   |
|   |     |     |   |

#### 4.4 Continuités écologiques

|  |   |       |   |
|--|---|-------|---|
| Y a-t-il eu à l'échelle locale (communes voisines, intercommunalités, SCoT, PNR...) ou dans un document d'urbanisme antérieur des analyses portant sur les continuités écologiques ?   |   | Non x | Si oui, quel sont les enjeux identifiés sur votre commune ?<br><br>Analyse en cours dans le cadre du Scot Sud Loire |
| Dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique, quels sont les éléments de la trame verte et bleue ?<br><a href="http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map">http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</a> | Par exemple, mentionnez les réservoirs de biodiversité, corridors diffus ou les espaces perméables, corridors linéaires ou corridors thermophiles<br><br>La commune est identifiée dans le SRADDET comme : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réservoir de biodiversité</li> <li>- Espace perméable relais</li> </ul> |       |   |

#### 4.5 Paysage, patrimoine bâti

|   |     |     |   |
|---|-----|-----|---|
| Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?<br><i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i> | Oui | Non | Si oui, le(s)quel(s) ?<br><br>Et quels sont les enjeux identifiés ?   |
| Site classé ou projet de site classé ?<br><a href="http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map">http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</a>                               |     | x   |   |
| Site inscrit ou projet de site inscrit ?<br><a href="http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map">http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</a>                             |     | x   |   |
| Site patrimonial remarquable (y compris anciennes ZPPAUP ou AVAP ou anciens secteurs sauvegardés) ?   |     | x   |   |
| Éléments majeurs du patrimoine ?<br><a href="http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/">http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/</a>   |     | x   | Exemple : monuments historiques et leurs périmètres de protection, sites archéologiques, patrimoine mondial |
| Perspectives paysagères identifiées comme à préserver par un document de rang supérieur : SCoT, charte de parc, atlas de paysage... ?   |     | x   |   |
| Complétez si nécessaire   |     |     |   |
|   |     |     |   |

#### 4.6 Ressource en eau

##### Captages

|  |     |     |                        |
|--|-----|-----|------------------------|
| Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? | Oui | Non | Si oui, le(s)quel(s) ? |
|--|-----|-----|------------------------|

| <b>4.6 Ressource en eau</b>   |     |     |   |
|---|-----|-----|---|
|   |     |     | Et quels sont les enjeux identifiés ?   |
| Périmètre de protection immédiat, rapproché, éloigné d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?  |     | x   |   |
| Autres captages prioritaires ?  |     | x   |   |
| <b>Usages : eau potable ; gestion des eaux usées et eaux pluviales</b>  |     |     |   |
| Les ressources en eau sont-elles suffisantes sur le territoire pour assurer les besoins présents et futurs ?  | x   |     |   |
| Le système d'assainissement des eaux usées a-t-il une capacité suffisante pour répondre aux besoins présents et futurs du territoire ?<br><a href="http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/">http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/</a> | x   |     |   |
| Des démarches sont-elles entreprises pour garantir la bonne gestion des eaux pluviales sur votre territoire ?   | x   |     | La commune dispose d'un Schéma Directeur POYRY annexé au PLU en 2012 ; actuellement une étude est conduite avec le Bureau Réalités Environnement (pilotage de l'intercommunalité CCFE) pour déterminer un nouveau SDA intégrant l'analyse des EP.<br>Les récents travaux d'aménagement (requalification de la rue de la République 2018, requalification du secteur Liberté 2023-2024) intègrent une gestion des EP |
| Complétez si nécessaire   |     |     |   |
| <b>4.7 Sols et sous-sol</b>   |     |     |   |
| Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?<br><i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i>   | Oui | Non | Si oui, le(s)quel(s) ?<br>Et quels sont les enjeux identifiés ?   |
| Sites et sols pollués ou potentiellement pollués :base de données BASOL ?<br><a href="http://basol.developpement-durable.gouv.fr/recherche.php">http://basol.developpement-durable.gouv.fr/recherche.php</a>  | x   |     | Proximité avec 5 sites industriels en activités ou ayant été en activités à moins de 500 mètres ; tissage de soierie, maréchal ferrant mécanicien, atelier de carrosserie et de peinture, tranche et conditionnement de salaisons, motoriste  |
| Anciens sites industriels et activités de services :base de données BASIAS ?<br><a href="http://basias.brgm.fr/donnees_liste.asp?DPT=63&amp;carte=">http://basias.brgm.fr/donnees_liste.asp?DPT=63&amp;carte=</a>   | x   |     | Proximité avec 5 sites industriels en activités ou ayant été en activités à moins de 500 mètres ; tissage de soierie, maréchal ferrant mécanicien, atelier de carrosserie et de peinture, tranche et conditionnement de salaisons, motoriste  |
| Carrières et/ou projets de création ou d'extension de carrières ?   |     | x   |   |
| Complétez si nécessaire   |     |     |   |

| <b>4.8 Risques et nuisances</b>   |     |     |   |
|---|-----|-----|---|
| Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?<br><i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites</i> | Oui | Non | Si oui, le(s)quel(s) ?<br>Et quels sont les enjeux identifiés ? |

| <b>4.8 Risques et nuisances</b>   |  |   |   |
|---|--|---|---|
| <i>communales ou intercommunales</i>  |  |   |   |
| Risques ou aléas naturels ?   |  | x | <i>Exemple : inondations, mouvement de terrain, avalanche, feu de forêts, industriels, technologiques, miniers, cavité...</i> |
| Plans de prévention des risques approuvés ou en cours d'élaboration ?   |  | x |   |
| Nuisances ?   |  | x | <i>Exemple :sonores, lumineuses, vibratoires, olfactives</i>  |
| Plan d'exposition au bruit, plan de gêne sonore ou arrêtés préfectoraux relatifs au bruit des infrastructures ? |  | x |   |
| Complétez si nécessaire   |  |   |   |
|   |  |   |   |

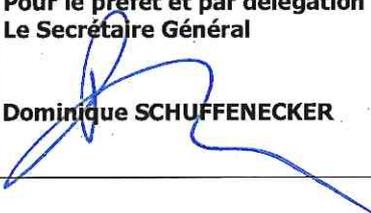
| <b>4.9 Air, énergie, climat</b>   |     |     |   |
|---|-----|-----|---|
| Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?<br><i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i> | Oui | Non | Si oui, le(s)quel(s) ?<br><br>Et quels sont les enjeux identifiés ?   |
| Y a-t-il une desserte en transport collectif sur votre territoire   | x   |     | <i>Si oui, précisez : gare, réseau de transport en commun, etc..</i><br>Réseau régional de transport en commun, Bus essentiellement.  |
| Plan de protection de l'atmosphère (PPA) ?  |     | x   |   |
| Enjeux spécifiques relevés par le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) ?<br><br>Enjeux spécifiques relevés par le PCAET (ou projet de PCAET) ?                                   | x   |     | Le projet s'inscrit dans les axes suivant du PCAET :<br><ul style="list-style-type: none"> <li>- S'engager politiquement dans la transition écologique</li> <li>- Collectivités exemplaires</li> <li>- Être pilote de la transition énergétique et écologique</li> <li>- Protéger, gérer et optimiser l'utilisation de la ressource en eau</li> <li>- Optimiser, diversifier et favoriser les modes de déplacements alternatifs au véhicule thermique individuel</li> </ul> |
| Projet éolien ou de parc photovoltaïque ?   |     | x   |   |
| Complétez si nécessaire   |     |     |   |
|   |     |     |   |

## 5. Annexes (rappel)

|  |                    |                                     |
|--|--------------------|-------------------------------------|
| <p><b>Les annexes sont des éléments essentiels pour permettre à l'autorité environnementale de comprendre votre projet et d'évaluer les enjeux environnementaux qu'il constitue et/ou doit prendre en compte :</b></p> <p>– pour les cas d'élaboration ou de révision générale : il est recommandé de transmettre, outre le projet de PADD, un projet de zonage permettant de visualiser les secteurs prioritaires pour l'urbanisation ;</p> <p>– pour les procédures d'évolution partielle (révision allégée, mise en compatibilité DUP/DP, modification) : il est essentiel de fournir les documents initiaux et de préciser les éléments qui doivent évoluer (ex : plan de zonage avant/après ; règlement avant/après, OAP avant/après)</p> |                    |                                     |
| Coordonnées de la personne à contacter   | Annexe 1 ci-jointe | <input checked="" type="checkbox"/> |

|   |  |  |
|---|--|--|
|   | Projet de PADD débattu par le Conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI   | <input checked="" type="checkbox"/>                        |
| Élaboration ou révision « générale » de PLU ou PLUi   | Si le territoire est actuellement couvert par un document d'urbanisme, le règlement graphique (plan de zonage) de ce document en vigueur                             | <input checked="" type="checkbox"/>                        |
|   | Une version du projet de règlement graphique en cours d'élaboration (  | <input checked="" type="checkbox"/> voir le dossier de DUP |
| Pour les révisions de PLU avec examen conjoint et les déclarations de projet modifiant un PLU | Le projet de dossier envisagé pour la réunion d'examen conjoint  | <input checked="" type="checkbox"/> voir Dossier de DUP    |
| Pour tous   | Délibération prescrivant la procédure  | <input checked="" type="checkbox"/>                        |
| Pour les procédures d'évolution   | Projet de plan de zonage AVANT/APRÈS<br>Projet de règlement AVANT/APRÈS<br>Autres éléments cartographiques superposant zonages et enjeux (Natura 2000, risques, ...) | <input checked="" type="checkbox"/> voir Dossier de DUP    |
| Pour tous   | Cartographie du PADD<br>Autres (OAP, ...)  | <input checked="" type="checkbox"/>                        |

## 6. Signature du demandeur (personne publique responsable)

|   |  |
|---|--|
| <p>Date : 18/06/2024<br/>Lieu : Saint-Etienne</p> | <p>Pour le préfet et par délégation<br/>Le Secrétaire Général</p> <p><br/>Dominique SCHUFFENECKER</p> |
|---|--|

## ANNEXE 1

## Contacts

| <b>Identification de la personne ressource, en charge du suivi du dossier</b><br><b>Vous indiquerez ici les coordonnées d'une personne ressource que nous pourrions joindre en cas de questions sur votre dossier. Ces coordonnées ne sont pas diffusées sur notre site internet.</b> |  |
|---|--|
| Contact au service technique ou du bureau d'étude par exemple   | Prescilla CRAVOTTA, Cheffe de projet PVD, CCFE<br>Marie-Pierre GIARD, DGS, Commune de Panissières  |
| Coordonnées nécessaires pour vous joindre : adresse, téléphone, courriel  | Prescilla CRAVOTTA 07 71 92 81 23<br><a href="mailto:p.cravotta@forez-est.fr">p.cravotta@forez-est.fr</a><br><br>Marie-Pierre GIARD 04 77 27 40 49<br><a href="mailto:direction@panissieres.fr">direction@panissieres.fr</a> |

